Articles.	Ordre.	Tarif.
M		
devant comprendre l'impôt sur la jarre, le pot ou autre vaissau	22	40c. p. gall. 35c. p. gall.
Dans la saumure ou du sel. Macis. Marcis. Marmelades, n.s.a. Marteaux de fer ou d'acier pesant plus que 3 lbs Marteaux, n.s.a. Mastic Matelas de crin Mâts ou parties de mâts de fer pour navires Mêches de lampes Médicaments brevetés, savoir : Toutes teintures, pilules, poudres, trochisques ou tablettes, sirops, cordiaux, amers, anodins, toniques, emplâtres, limients, baumes, onguents rosat,	22 22 21 9 9 14 13 11 17	25c. p. gall. 25 p. c. 5c. p. lb, 1c p. lb et 25 p.c. 35 p. c. 25 p. c. 35 p. c. Exempt. 30 p. c.
onguents, pâtes, gouttes, eaux, essences, huiles ou préparations pharmaceutiques, ou compositions recommandées au public, sous un nom ou un titre général quelconque, comme remèdes spécifiques contre toute maladie ou affection quelconque, affectant les hommes et les animaux, n.s.a.; tous liquides Médicaments brevetés, tous autres. Mélado concentré (voir sucre). Mélasse concentrée (voir sucre). Mélasse concentrée (voir sucre). Louis mélasses, n.s.a., tous sirops, n.a.p., tous fonds de cuve, tous lavages de cuve, tout jus de canne, tout jus de canne concentré, lorsqu'ils sont importés directement et sans transbordement du pays de leur provenance et production:—	14 14 21	50 p. c. 25 p. c.
 (a) Accusant au polariscope quarante degrés ou plus et pas plus de cinquante-six degrés, un droit spécifique d'un centin et demi par gallon. (b) Accusant moins de quarante degrés, un droit spécifique d'un centin et demi par gallon, et en sus un quart de 	21	1½c. p. gall.
centin par gallon pour chaque degré ou fraction de degré au dessous de quarante degrés	21	1½c. p. gall. et 1c. p. degré addit.
dan tous les cas de deux centins et dem par gallor lorsqu'ils ne sont pas ainsi importés directement san transbordement. Les colis (lorsqu'ils sont en bois) dans lesquels ils sont importés, devant être dans tout les care partes de droits.	1 S S	
Mélasse, du deuxième procédé ou mélasse délivrée de la manufacture du sucre à mélasse importée par les manu facturiers de cirage (voir O.C.)	21 29 14	
Métal à ferrets, uni, verni ou étamé, en rouleau de pas plu d'un pouce et demi de largeur, lorsqu'il est importé par le fabricants de lacets, pour souliers et corsets, pour usag- dans leurs fabriques.	8	"